



ÉCOLE DES MINES D'ALES
Plan de Déplacements d'Entreprise

SITE DE NIMES

2009 – 2010 :

Deux ans d'actions citoyennes !

Décembre 2008

SOMMAIRE

I. UN PROJET D'ENTREPRISE

A. Vous avez dit PDE ?	5
B. Objectifs	5
C. Actions	5
D. Public concerné	6
E. Déplacements visés	6

II. UNE DEMARCHE

A. Menée par une équipe.....	6
B. Dans le respect d'une méthode.....	7

III. UN ENVIRONNEMENT DEFAVORABLE, DES COMPORTEMENTS PERFECTIBLES

A. Contexte du site.....	8
B. Habitudes de déplacements.....	8
C. Utilisation des véhicules de service.....	9

IV. DES PRIORITES IDENTIFIEES MALGRE LA FAIBLE MOBILISATION DES USAGERS

V. 2009-2010 : DEUX ANS D'ACTIONS CITOYENNES !

A. Emprunter les transports en commun	10
B. Covoiturer	10
C. Pratiquer la bicyclette	10
D. Mieux gérer les véhicules de service.....	11
E. Autres mesures.....	11

VI. METHODOLOGIE DE L'ACTION

A. Des structures de pilotage identifiées.....	11
B. Des résultats mesurés.....	12
C. Une communication performante	12

VII. CONCLUSION

ANNEXES

Annexe 1 : Synthèse du questionnaire élèves	17
Annexe 2 : Synthèse du questionnaire agents.....	21
Annexe 3 : Questionnaire « Faites connaître vos priorités ! »	25
Annexe 4 : Emprunter les transports en commun	27
Annexe 5 : Covoiturer.....	31
Annexe 6 : Pratiquer la bicyclette	33
Annexe 7 : Mieux gérer les véhicules de service	37
Annexe 8 : Mesures diverses	41
Annexe 9 : Budget 2009-2010.....	45
Annexe 10 : Calendrier 2009-2010.....	47

I. UN PROJET D'ENTREPRISE

A. Vous avez dit PDE ?

Un Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) est un ensemble d'actions visant à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles en **favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle** (marche, bicyclette, transports en commun, covoiturage, ...).

En avril 2007 le conseil de direction de l'École des Mines d'Alès (EMA) a acté le principe de l'élaboration d'un PDE sur le site de Nîmes de l'École ⁽¹⁾.

B. Objectifs

Les avantages attendus de la mise en œuvre d'un PDE concernent :

- **la collectivité**
 - réduire le trafic et ses nuisances
 - diminuer les risques d'accidents
 - limiter l'émission de gaz à effet de serre
 - réduire la facture énergétique
- **l'entreprise**
 - diminuer les coûts liés aux déplacements
 - améliorer l'accessibilité du site
 - valoriser l'image de l'entreprise
- **le personnel**
 - avoir un choix plus large de son mode de déplacement
 - faire des économies
 - gagner du temps
 - se maintenir en forme (éviter surpoids, stress et fatigue)
 - participer à une action citoyenne

C. Actions

Les actions planifiées dans le cadre d'un PDE sont spécifiques à chaque site car elles doivent être adaptées à son contexte. Ces actions peuvent être :

- la mise à disposition de titres de transport
- l'organisation du stationnement
- l'incitation au covoiturage
- l'aménagement de l'organisation du travail (télétravail, semaine de 4 jours)
- la mise à disposition de bicyclettes de service
- l'aménagement d'abris vélos sécurisés
- l'optimisation du parc de véhicules de service

¹ Le décret 2006-1663 du 22 décembre 2006 impose l'élaboration d'un Plan de Déplacements d'Entreprise par les administrations implantées dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants.

D. Public concerné

Tous les usagers d'un site sont concernés par la mise en œuvre d'un PDE.

Pour ce qui concerne le site de Nîmes de l'EMA, il s'agit :

- des personnels et des élèves de l'école mais aussi ceux des structures hébergées sur le site
- des visiteurs réguliers du site

E. Déplacements visés

Le PDE ne s'intéresse qu'aux déplacements professionnels à savoir :

- les trajets réalisés entre le domicile et le lieu de travail
- les trajets réalisés en cours de journée pour les besoins de service

II. UNE DEMARCHE ...

A. Menée par une équipe

Une équipe a été constituée pour mener à bien ce projet :

- Philippe TOGNAZZONI (Responsable du projet, Division Logistique)
- Elisabeth SANSOT (Responsable Communication Produits & Évènementiel)
- Olivier DUBANT (Responsable de la Division Logistique)
- Bernard PORTELLI (Responsable du Service Technique du site de Nîmes)
- Pierre JEAN (Ingénieur du LGI2P ⁽¹⁾)

Cette équipe a été complétée par Nicolas BARET, stagiaire chargé de la réalisation de l'étape 3 « Photographier-Recenser ».

*

Les usagers du site ont également collaboré aux travaux de l'équipe dans le cadre de deux consultations organisées :

- **au printemps 2008** : renseignement d'un questionnaire relatif à leurs habitudes en matière de déplacements professionnels et à leurs propositions pour réduire l'utilisation de la voiture individuelle
- **à l'automne 2008** : identification des actions à réaliser en priorité

*

Le projet, soutenu par la Direction, a fait l'objet de trois interventions en Conseil de Direction :

- avril 2007 : lancement du projet
- octobre 2008 : point d'avancement en fin d'étape 3
- décembre 2008 : présentation du rapport final

¹ Laboratoire de Génie Informatique et d'Ingénierie de Production de l'EMA

B. Dans le respect d'une méthode

Le projet s'appuie sur la méthode préconisée par l'ADEME ⁽¹⁾ à savoir :

- **Étape 1 - PREPARER/ORGANISER**
 - d'octobre à décembre 2007
 - collecte d'informations, contacts, visites de sites, définition d'un calendrier, constitution de l'équipe
- **Étape 2 - COMMUNIQUER**
 - de janvier à mars 2008
 - information des usagers du site (diffusion de plaquettes et création d'une rubrique intranet)
- **Étape 3 - PHOTOGRAPHIER/RECENSER (Diagnostic)**
 - d'avril à juin 2008
 - recensement puis analyse des habitudes et propositions d'actions des usagers (questionnaires)
- **Étape 4 - ELABORER le PDE**
 - d'octobre à décembre 2008 ⁽²⁾
 - élaboration du rapport final
 - validation par la direction
- **Étape 5 - METTRE en PLACE le PDE**
 - à partir de janvier 2009
 - exécution du calendrier d'actions
 - évaluation des actions
 - actualisation du PDE

III. UN ENVIRONNEMENT DEFAVORABLE. DES COMPORTEMENTS PERFECTIBLES

Le diagnostic réalisé en étape 3 a porté sur :

- le contexte du site
- les habitudes des usagers
- l'utilisation des véhicules de service

¹ Agence de l'Environnement et De la Maîtrise de l'Energie

² Les mois de juillet et d'août 2008 ont été consacrés à la rédaction du rapport d'étape 3

A. Contexte du site

L'agglomération de Nîmes se caractérise par :

- une insuffisance de pistes cyclables
- l'absence de parkings à vélos à proximité des lieux stratégiques (gare, université, ...)
- une géographie favorable à la pratique du vélo (altitude moyenne peu élevée)
- une offre « Transports en commun » basée sur un réseau d'autobus

Le site nîmois de l'EMA se singularise par :

- la distance par rapport aux lieux stratégiques (gare, université, ...)
- une difficulté d'accès à bicyclette et à pieds : nécessité de traverser des voies rapides fréquentées et dangereuses
- la proximité de structures (entreprises, écoles, administrations, ...) a priori confrontées au même questionnement (appartenance du site au parc scientifique et technique Georges Besse)

B. Habitudes de déplacements

L'analyse des habitudes des usagers du site a été réalisée sur la base de questionnaires renseignés au printemps 2008 par 65% des personnels et des élèves.

Pour des raisons de calendrier deux questionnaires, l'un « élèves », l'autre « personnels », ont été élaborés ; la synthèse des réponses à ces questionnaires figure en annexes 1 et 2.

En outre, chaque questionnaire comportait un « espace libre » permettant aux usagers de proposer des actions pour réduire l'utilisation de l'automobile lors des déplacements professionnels.

1. Des élèves

L'analyse des questionnaires renseignés par 31 élèves fait apparaître :

- un goût prononcé pour la marche (42% viennent à pied) et le covoiturage (pratiqué par 29%)
- un recours limité à l'automobile (26% l'utilisent fréquemment pour accéder au site alors que 65% d'entre eux disposent d'un véhicule)
- une faible utilisation des transports en commun et une méconnaissance des services offerts en la matière (58% connaissent un peu ou pas du tout l'offre de l'agglomération nîmoise)
- un temps de trajet court : moins de 15 minutes pour 68% des élèves
- des déplacements limités pendant la pause repas (75% des élèves ne se déplacent pas)
- une faible motivation des élèves (50%) pour modifier leurs habitudes, mais pourquoi le ferait-il puisque, pour la plupart d'entre eux, celles-ci sont plutôt « bonnes ».

Les habitudes de déplacements des élèves (marche, faible utilisation de l'automobile et des transports en commun) s'expliquent notamment par le fait que la quasi-totalité d'entre eux est logée à proximité du site.

Cette situation pourrait évoluer à l'avenir avec le recrutement de nouveaux profils d'élèves depuis la rentrée 2008-2009 (formation par apprentissage), il conviendra donc de s'assurer régulièrement que ces habitudes ne se sont pas modifiées.

2. Des personnels

L'analyse des questionnaires renseignés par 61 agents fait apparaître :

- un recours très fréquent à l'automobile, empruntée par 74% des agents (seuls dans leur véhicule)
- la présence de contraintes justifie l'utilisation de ce mode de transport pour 62% des personnels
- que les modes de transport alternatif (covoiturage, bus, marche, ...) sont utilisés par moins de 8% des agents
- une méconnaissance de l'offre « Transports en commun » (54% des agents connaissent peu ou pas du tout l'offre)
- que 60% sont prêts à modifier leurs habitudes (taux a priori encourageant)

C. Utilisation des véhicules de service

- la moitié du kilométrage et la moitié des réservations de véhicules de service du site sont générés par des trajets entre Nîmes et Alès
- un même jour (une même demi-journée) plusieurs véhicules (jusqu'à 4 parfois) peuvent réaliser le trajet Nîmes/Alès/Nîmes. Il en est d'ailleurs de même au départ d'Alès vers Nîmes.
- le plus souvent le chauffeur voyage seul dans le véhicule
- le parc nîmois se compose de 6 véhicules de service et d'une camionnette
- les outils informatiques actuellement utilisés, tant à Nîmes qu'à Alès, ne permettent pas d'avoir une idée précise de l'utilisation et du coût du parc
- les déplacements des tuteurs assurant le suivi des stagiaires des nouvelles formations par apprentissage conduiront à une augmentation très sensible du kilométrage annuel du site (10 tuteurs pour la 1^{ère} promotion 2008-2009, 3 fois plus dans 2 ans du fait de la présence de 3 promotions).

IV. DES PRIORITES IDENTIFIEES MALGRE LA FAIBLE MOBILISATION DES USAGERS

Comme précisé ci-dessus : dans un premier temps, les usagers ont été invités à communiquer leurs propositions d'actions pour réduire l'utilisation de l'automobile (espace libre du questionnaire soumis en étape 3).

Sur les 91 questionnaires restitués 20 seulement proposaient des actions spécifiques.

Dans un second temps, à l'automne 2008 ⁽¹⁾, les usagers ont été invités à prioriser ces actions ainsi que d'autres proposées par l'équipe projet. Le nombre de réponses a été faible : 19 sur un potentiel de 200 usagers présents à cette date.

¹ Matinée PDE du 21 octobre 2008 au cours de laquelle les usagers ont pu tester scooter électrique et vélos à assistance électrique proposés par un partenaire extérieur (40 participants environ)

Les priorités exprimées (annexe 3) sont, par ordre décroissant :

- les transports en commun
- la promotion de la bicyclette
- l'incitation au covoiturage
- la promotion des outils limitant les déplacements (visioconférence, par exemple)
- la gestion du parc de véhicules de service
- la marche
- la modernisation du parc automobile
- l'organisation d'actions avec les associations de cyclistes ou de marcheurs

V. 2009-2010 : DEUX ANS D' ACTIONS CITOYENNES !

Le calendrier d'actions pour 2009-2010 a été élaboré en prenant en compte :

- les priorités exprimées par les usagers
- la stratégie de la Direction
- les ressources financières envisageables

Pour plus de lisibilité le détail des actions programmées (objet, priorité, date de fin, coût, pilote, indicateur...) figure en annexe.

Les annexes comportent également deux tableaux récapitulatifs présentant le budget et le calendrier du PDE.

A. Emprunter les transports en commun

- Action 1 : Communiquer
- Action 2 : Proposer des titres de transport sur le site
- Action 3 : Suivre l'évolution de la réglementation sur le remboursement partiel des frais de transport par l'employeur
- Action 4 : Etudier l'opportunité d'adapter/de développer l'offre « transports collectifs » desservant le parc Georges Besse.

B. Covoiturer

- Action 1 : Organiser le covoiturage sur le Parc Georges Besse

C. Pratiquer la bicyclette

- Action 1 : Accueillir les cyclistes
- Action 2 : Constituer un parc de vélos de service personnalisés (logo EMA)
- Action 3 : Contribuer à la promotion de la bicyclette dans l'agglomération nîmoise

D. Mieux gérer les véhicules de service

- Action 1 : Déployer un logiciel de gestion de parc commun à l'ensemble des sites de l'école
- Action 2 : Organiser le covoiturage en véhicules de service
- Action 3 : Réduire et moderniser le parc automobile

E. Autres mesures

- Action 1 : Communiquer en interne sur le thème du PDE
- Action 2 : Utiliser les technologies limitant les déplacements
- Action 3 : Réfléchir à une organisation du travail différente
- Action 4 : Prendre en compte les objectifs du PDE dans l'organisation de l'enseignement

VI. METHODOLOGIE DE L'ACTION

La mise en œuvre du PDE recouvre plusieurs aspects :

- exécution du calendrier d'actions
- évaluations régulières de ces actions
- actualisation du plan pour tenir compte de ces évaluations et d'évènements nouveaux (environnement du site, réglementation, évolutions technologiques, ...).

Le succès de cette mise en œuvre passe notamment par :

- un pilotage rigoureux
- la mesure des résultats
- la performance de la communication

A. Des structures de pilotage identifiées

Le dispositif mis en œuvre au démarrage du plan est maintenu à savoir :

- présence d'un animateur PDE et d'une équipe projet
- information régulière de la Direction

Si nécessaire, l'équipe projet fera appel à des « renforts internes » (agents de l'école, élèves, ...) pour assurer la réalisation d'actions du plan (ces renforts devront être validés par le Secrétaire Général de l'Ecole).

Certaines actions pourront également être confiées à des partenaires externes (animateurs PDE d'une structure partenaire, élèves de l'IFAG ou d'autres établissements, ...).

L'animateur PDE aura en particulier pour missions :

- la coordination des différents intervenants
- le secrétariat du projet
- le pilotage du projet (respect du budget et du calendrier)
- l'évaluation des actions

- le suivi des indicateurs
- la communication interne et la communication externe (avec le conseil de la Direction de la communication)
- l'information de la Direction (point semestriel en Conseil de Direction)
- la réalisation d'actions particulières du plan

L'équipe projet actuellement en place est reconduite. Lors de ses réunions, elle pourra accueillir :

- des usagers (personnels ou élèves) désireux de participer au projet ⁽¹⁾
- les « renforts internes » chargés de mettre en œuvre une action du plan

Cette équipe devra notamment :

- superviser et valider les travaux de l'animateur PDE
- ratifier ses propositions d'actions

Les membres de l'équipe pourront se voir confier des missions ponctuelles.

B. Des résultats mesurés

Les résultats obtenus devront être facilement mesurables ce qui suppose :

- la définition d'indicateurs associés aux actions mises en œuvre
- le suivi de ces indicateurs
- la réalisation d'enquêtes de satisfaction
- la gestion des réclamations des usagers
- la proposition et l'exécution rapide d'actions correctives

C. Une communication performante

Les points suivants devront faire l'objet d'une attention particulière :

- communication interne :
 - information des usagers sur l'avancement du calendrier, sur les résultats obtenus
 - organisation d'actions dans le cadre des évènements nationaux ou locaux liés à l'environnement (semaine de la mobilité, semaine du développement durable, ...)
- communication externe :
 - information des visiteurs (fiche PDE, fiche d'accessibilité, rubrique internet)
 - promotion du plan auprès des autorités et médias locaux

¹ Un seul usager du site a manifesté le désir de participer à l'élaboration du plan

VII. CONCLUSION

Le Plan de Déplacements du site de Nîmes de l'EMA offre à tous, membres du personnel et élèves, l'occasion d'adhérer et de participer à une action citoyenne dont chacun, individu, école et collectivité récoltera les fruits.

Ce plan bisannuel sera actualisé fin 2010 pour tenir compte des résultats obtenus et de l'évolution de l'environnement.

Une démarche identique à celle menée à Nîmes va être engagée sur Alès pour aboutir à la production d'un second plan de déplacements, propre aux sites alésiens, dès l'automne 2009.

Toutefois, certaines des actions programmées sur notre site nîmois peuvent d'ores et déjà être déclinées sur Alès, par exemple :

- l'accueil des cyclistes
- le covoiturage des utilisateurs de véhicules de service
- la mise à disposition de titres de transports

D'autres actions seront spécifiques aux sites alésiens et tiendront compte d'une part, des modes de déplacements des élèves et des agents et, d'autre part du contexte local (distance de la maison des élèves, présence de deux sites, géographie des lieux, offre « transports en commun » ...).

*

* *

ANNEXES

ANNEXE 1

SYNTHESE DU QUESTIONNAIRE « ELEVES »

(31 questionnaires restitués)

INFORMATIONS GENERALES

- 1. Vous disposez :** d'une voiture : 65 % d'une moto/d'un scooter : 6 %
d'un vélo : 23 %
- 2. Vous êtes :** un homme : 87 % une femme : 13 %
- 3. Vous habitez :** Nîmes : 81% Alès : 6% Autres : 13%

DEPLACEMENTS ENTRE LE DOMICILE ET LE SITE

4. Périodicité des déplacements :

La quasi totalité des élèves accède au site cinq jours sur cinq.

5. Déjeunez-vous à la cafétéria implantée sur le site ?

oui : 68 % non : 32 %

6. Vous déplacez-vous REGULIEREMENT durant la pause-déjeuner ?

oui : 26 % non : 74 %

7. Etes-vous présent sur le site en dehors des créneaux de cours ?

oui : 68 % non : 32 %

8. Quel(s) mode(s) de transport utilisez-vous le plus fréquemment pour vos déplacements domicile-site?

1. voiture (seul dans le véhicule)	26%	7. bus	10%
2. voiture (en covoiturage)	29%	8. moto / scooter	0%
3. train + vélo	0%	9. vélo / roller	19%
4. train + marche à pieds	6%	10. marche à pieds (uniquement)	42%
5. train + voiture	0%	11. autres modes	0%
6. train + bus	0%		

9. Quels sont les avantages que vous trouvez à ce/ces mode(s) de transport ?

1. facilité	71%	5. coût	45%
2. confort	19%	6. pas d'autres solutions	23%
3. rapidité	42%	7. pratique d'une activité	19%
4. ponctualité	26%	8. autres avantages	0%

10. Quelle est la durée moyenne, par trajet, de votre déplacement domicile-site ?

moins de 15 min : 68% de 15 à 30 min : 3% de 30 à 45 min : 6%
de 45 min à 1h : 6% plus de 1h : 0% non exprimés : 17%

11. Avez-vous une contrainte particulière qui vous oblige à utiliser régulièrement votre voiture ?

oui : 10% non : 90%

Précisez le cas échéant cette/ces contraintes :

accompagnement des enfants	0%
horaires (début matinal, sortie tardive)	6%
pratique d'une activité	0%
distance importante	2%
déplacements pendant la journée	2%
autres contraintes	0%

12. Pour quelles raisons n'utilisez-vous pas les transports en commun ?

Les raisons évoquées le plus souvent sont :

- temps de trajet trop long
- fréquence trop faible
- manque de confort

13. Connaissez-vous les possibilités offertes par l'agglomération de Nîmes en matière de transports en commun ?

pas du tout : 26% un peu : 32% plutôt : 16%
tout à fait : 13% non exprimés : 13%

DEPLACEMENTS LIES AUX ETUDES

14. Vous déplacez-vous dans la journée ?

Non	0%
Exceptionnellement	32%
une fois par jour	0%
plusieurs fois par semaine	26%
plusieurs fois par jour	13%
non exprimés	29%

15. Ces déplacements sont principalement à destination de :

Nîmes : 65%

Alès : 32%

Autres : 3%

16. Parmi les modes de déplacements suivants, vous utilisez alors :

1. voiture (seul dans le véhicule)	39%	7. bus	10%
2. voiture (en covoiturage)	26%	8. moto / scooter	0%
3. train + vélo	3%	9. vélo / roller	16%
4. train + marche à pieds	19%	10. marche à pieds (uniquement)	23%
5. train + voiture	0%	11. autres modes	0%
6. train + bus	6%		

*

* *

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

17. Etes-vous prêt à modifier vos habitudes en matière de déplacements ?

Oui : 52%

Non : 48 %

18. Si oui, êtes-vous prêt à participer à la suite du projet ?

Oui : 45%

Non : 55%

ANNEXE 2

SYNTHESE DU QUESTIONNAIRE « AGENTS »

(61 questionnaires restitués)

INFORMATIONS GENERALES

1. Organismes de rattachement

EMA (dont Armines, créateurs, ...) : 75% autres : 25%

2. Vous disposez : d'une voiture : 85 % d'une moto/d'un scooter : 8 %
d'un vélo : 11 %

3. Vous êtes : un homme : 62 % une femme : 38 %

4. Vous habitez : Nîmes : 36% autres : 64%

DEPLACEMENTS ENTRE LE DOMICILE ET LE SITE

5. Périodicité des déplacements : 92% des agents accèdent au site cinq jours sur cinq

6. Déjeunez-vous à la cafétéria implantée sur le site ?
oui : 59 % non : 41 %

7. Vous déplacez-vous REGULIEREMENT durant la pause-déjeuner ?
oui : 38% non : 62%

8. Etes-vous présent sur le site en dehors des créneaux de travail ?
oui : 13% non : 87%

9. Quel(s) mode(s) de transport utilisez-vous dans vos déplacements domicile-site?

1. voiture (seul dans le véhicule)	74%	7. bus	3%
2. voiture (en covoiturage)	8%	8. moto / scooter	7%
3. train + vélo	2%	9. vélo / roller	5%
4. train + marche à pieds	5%	10. marche à pied (uniquement)	7%
5. train + voiture	3%	11. autres modes	3%
6. train + bus	3%		

10. Quels sont les avantages que vous trouvez à ce/ces mode(s) de transport ?

1. facilité	62%	5. coût	21%
2. confort	43%	6. pas d'autres solutions	21%
3. rapidité	57%	7. pratique d'une activité	10%
4. ponctualité	31%	8. autres avantages	5%

11. Quelle est la durée moyenne, par trajet, de votre déplacement domicile-site ?

moins de 15 min : 31% de 15 à 30 min : 26% de 30 à 45 min : 15%
de 45 min à 1h : 16% plus de 1h : 8% non exprimés : 4%

12. Avez-vous une contrainte particulière qui vous oblige à utiliser régulièrement votre voiture ?

oui : 62% non : 38%

13. Pour quelles raisons n'utilisez-vous pas les transports en commun ?

1. coût	3%	6. trop de correspondances	13%
2. contrainte citée question 12	33%	7. ne connaît pas les possibilités	3%
3. fréquence trop faible	25%	8. pas d'arrêt à proximité de chez moi	21%
4. confort	7%	9. temps de trajet trop long	25%
5. sentiments de sécurité	7%		

14. Connaissez-vous les possibilités offertes par l'agglomération de Nîmes en matière de transports en commun ?

pas du tout : 31% un peu : 23% plutôt : 18%
tout à fait : 16% non exprimés : 12%

VOS DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS

15. Vous déplacez-vous dans la journée ?

non	16%
exceptionnellement	47%
une fois par jour	13%
plusieurs fois par semaine	15%
plusieurs fois par jour	3%
non exprimés	6%

16. Ces déplacements sont principalement des déplacements à destination de :

Nîmes : 33%

Alès : 52%

Autres : 15%

17. Parmi les modes de déplacements suivants, vous utilisez alors :

1. véhicule personnel (seul dans le véhicule)	25%	8. train + voiture	5%
2. véhicule personnel (en covoiturage)	2%	9. bus	2%
3. véhicule de service (seul dans le véhicule)	38%	10. moto/scooter	3%
4. véhicule de service (covoiturage)	26%	11. vélo / roller	0%
5. train+ vélo	0%	12. marche à pied (uniquement)	2%
6. train+ marche à pied	0%	13. autres modes	3%
7. train+bus	0%		

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

18. Êtes-vous prêt à modifier vos habitudes en matière de déplacements ?

Oui : 61%

Non : 39%

19. Si oui, êtes-vous prêt à participer à la suite du projet ?

Oui : 51%

Non : 49%

ANNEXE 3

PLAN DE DEPLACEMENTS D'ENTREPRISE

DU SITE DE NIMES de l'EMA

FAITES CONNAITRE

VOS PRIORITES !

Avant le 22 octobre 2008 !

Au printemps 2008, l'EMA a entrepris la production d'un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) sur son site de Nîmes.

Pour mémoire : un PDE est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (marche à pied, bicyclette, transports en commun, covoiturage, ...).

En mai et juin, VOUS (personnels EMA et CCI, élèves, ...) avez renseigné un questionnaire relatif à vos habitudes en matière de déplacements professionnels ; ce questionnaire vous invitait également à faire des propositions d'actions visant à réduire l'utilisation de l'automobile lors de ces déplacements.

VOUS êtes aujourd'hui invités à prioriser ces actions afin que le calendrier de mise en œuvre du PDE soit le plus proche possible de vos attentes (rappel : le détail des actions proposées figure dans le rapport d'étape 3, rapport communiqué par messagerie le 8 octobre).

Merci de numéroter de 1 à 3 les actions que vous estimez prioritaires (1 étant la plus prioritaire et 3 la moins prioritaire).

Remarque : vous pouvez renseigner ce questionnaire même si vous n'avez pas participé à l'enquête du printemps dernier.

RETOUR DES QUESTIONNAIRES A L'ACCUEIL DU SITE

PROPOSITION 1 : FAVORISER L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN (1)

Action 1 : Communiquer sur le thème des transports en commun dans l'agglomération	1%
Action 2 : Etudier un dispositif simple permettant la mise à disposition de tickets de bus (du site vers un autre point de l'agglomération) et de billets SNCF (du site vers Alès)	10%
Action 3 : Suivre l'évolution de la réglementation relative à la prise en charge des coûts de transport par l'employeur et l'évolution des services offerts par les opérateurs au niveau local et régional (TANGO, SNFC, ...)	15%

PROPOSITION 2 : AMELIORER LA GESTION DU PARC DE VEHICULES DE SERVICE

Action 1 : Assurer un meilleur taux de remplissage des véhicules de service	10%
Action 2 : Mettre en œuvre un logiciel intersites pour optimiser l'utilisation du parc	8%
Action 3 : Réfléchir aux solutions évitant que des véhicules de service séjournent plus de 2 jours sur le parking de la gare SNCF ou celui de l'aéroport	5%
Action 4 : Moderniser progressivement le parc de véhicules de service	2%

PROPOSITION 3 : ENCOURAGER LA PRATIQUE DU COVOITURAGE

Action 1 : Favoriser le contact entre les agents et élèves désireux de covoiturer	10%
Action 2 : Réserver des places de stationnement aux véhicules assurant un covoiturage	7%
Action 3 : Proposer aux usagers d'autres établissements du parc scientifique Georges Besse de covoiturer	10%

PROPOSITION 4 : PROMOUVOIR L'UTILISATION DE LA BICYCLETTE 10%

PROPOSITION 5 : PROMOUVOIR LA MARCHE A PIED 4%

PROPOSITION 6 : MESURES DIVERSES

Action 1 : Promouvoir les outils et pratiques limitant les déplacements	8%
Action 2 : Organiser des actions particulières en liaison avec des associations de cyclistes, de marcheurs	1%

(1) Répartition des priorités

ANNEXE 4

EMPRUNTER LES TRANSPORTS EN COMMUN

ACTION 1 : Communiquer	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser une réunion d'information au cours de laquelle les opérateurs locaux (Nîmes métropole, TANGO, SNCF, ...) présenteront leurs offres actuelles et leurs projets. Cette réunion sera reconduite tous les débuts d'année scolaire. ○ Créer un partenariat avec les opérateurs locaux avec pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'entretenir une communication réciproque (remontée des attentes des usagers, participation à des réunions d'utilisateurs, consultation sur les projets, ...) ➤ d'assurer une veille par rapport aux offres des opérateurs (nouveaux services, nouvelle tarification, ...) ➤ de bénéficier de tarifs spécifiques ○ Informer <ul style="list-style-type: none"> ➤ via le panneau d'affichage PDE du site (à créer) ➤ via le site intranet de l'EMA (accès rapide aux sites des opérateurs, messages d'informations réguliers, mise en ligne des documents relatifs au PDE...) ➤ en créant une fiche d'accessibilité au site (en transports en commun/à bicyclette/à pieds) et en diffusant cette fiche : <ul style="list-style-type: none"> - en interne : mise en ligne sur le site intranet, insertion dans les dossiers « nouveaux arrivants » - en externe : mise en ligne sur le site internet, transmission avec la convocation à un séminaire, à un cours, à une réunion de travail 	
PRIORITE : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Forte 	FIN D'EXECUTION : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunion d'information : 31 mars 2009 ➤ Bases des partenariats (réseau) : 31 mars 2009 ➤ Concevoir et diffuser les outils d'information : 30 juin 2009 ➤ Entretien des partenariats, veille : mesures permanentes
COÛT EMA : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Considéré comme quasi nul (une manifestation d'accueil par an) 	GAINS/ECONOMIES EMA : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement des relations avec les partenaires locaux ➤ Image de l'EMA
PILOTE : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'animateur PDE 	ACTEURS : Internes : Accueil du site (contact avec les visiteurs), secrétariat (contact avec les nouveaux arrivants : agents, élèves, ...) Externes : Opérateurs, Nîmes métropole
INDICATEURS : Etat des réalisations	

EMPRUNTER LES TRANSPORTS EN COMMUN

ACTION 2 : Proposer des titres de transport sur le site

L'objectif de cette action est de mettre des titres de transport à la disposition des agents de l'EMA ayant à réaliser des déplacements professionnels dans l'agglomération de Nîmes ou entre Nîmes et Alès.

Cette action comporte 2 phases :

1) Etude de faisabilité et d'organisation portant sur :

- les modalités d'achats des titres (date limite de validité, tarifs spécifiques, ...)
- la définition : de la procédure à respecter (qui fait quoi ?), des contrôles à réaliser, des déplacements et des populations concernés, ...

2) Mise en œuvre de la solution

- Cette seconde phase consiste à déployer la solution retenue tout en assurant l'information des agents et des parties prenantes

PRIORITE :

- Forte

FIN D'EXECUTION :

- Etude de faisabilité : 30 juin 2009
- Mise en œuvre : 30 septembre 2009

COÛT EMA :

- Considérée comme nul (le coût des titres achetés étant compensé par les économies réalisées)

GAINS/ECONOMIES EMA :

- Economies résultant de la baisse d'utilisation des véhicules de service : carburant, entretien
- Action contribuant à la réduction du parc de véhicules de service

PILOTE :

- L'animateur PDE

ACTEURS :

Internes : Agents chargés des contrôles, de la remise des titres, du suivi des « stocks »

Externes : Opérateurs

INDICATEURS :

- Nombre de titres de transport remis mensuellement
- Tonnes de CO₂ économisées

EMPRUNTER LES TRANSPORTS EN COMMUN

ACTION 3 : Suivre l'évolution de la réglementation sur le remboursement partiel des frais de transport par l'employeur.

Cette action consiste à :

- assurer une veille réglementaire des textes relatifs à la prise en charge des titres de transport par l'administration (décret 2006-1663 du 22 décembre 2006 et autres textes)
- appliquer rapidement toute modification de cette réglementation
- informer les agents (actualisation de l'intranet et du livret d'accueil)
- le cas échéant, faire toute proposition à la Direction visant à augmenter l'usage des transports en commun

<p>PRIORITE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Forte 	<p>FIN D'EXECUTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Veille permanente
<p>COÛT EMA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Selon évolution de la réglementation et propositions d'actions 	<p>GAINS/ECONOMIES EMA :</p>
<p>PILOTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le responsable du Service Gestion des Ressources Humaines 	<p>ACTEURS :</p> <p>Internes : Responsable de la paye</p> <p>Externes :</p>
<p>INDICATEURS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'agents bénéficiant d'un remboursement des frais de transport 	

EMPRUNTER LES TRANSPORTS EN COMMUN

ACTION 4 : Etudier l'opportunité d'adapter/de développer l'offre « transports collectifs » desservant le parc Georges Besse.

Cette action ne peut pas être menée de façon isolée par la seule école des mines.

L'idée est d'étudier, en liaison avec d'autres établissements du parc Georges Besse et les opérateurs locaux (Nîmes métropole, TANGO, ...), l'opportunité :

- d'apporter des modifications au dispositif existant (trajets, horaires, localisation des arrêts ...)
- de mettre en place de nouveaux modes de transports collectifs entre le parc et des points particuliers (navette entre la gare et le parc, par exemple)

L'action suppose différentes étapes :

- constitution d'un réseau de contacts au sein des établissements du parc Georges Besse (le même que celui activé dans le cadre du déploiement d'autres actions communes)
- réalisation d'une étude portant sur l'offre actuelle, les attentes et les difficultés des usagers, ...
- proposition d'actions
- mise en œuvre des actions retenues

PRIORITE :

- Moyenne

FIN D'EXECUTION :

- Constitution du réseau : 31 décembre 2009
- Etude : 30 juin 2010
- Propositions d'actions : 31 décembre 2010

COÛT EMA :

- Nul

GAINS/ECONOMIES EMA :

- Accessibilité du site
- Economies résultant de la baisse d'utilisation des véhicules de service : carburant, entretien,
- Action contribuant à la réduction du parc de véhicules de service

PILOTE :

- Animateur PDE (EMA ou structure partenaire), étudiants (EMA, IFAG, ou autre établissement)

ACTEURS :

Internes :
Externes : Réseau de correspondants, Nîmes métropole, opérateurs

INDICATEURS : Aucun

ANNEXE 5

COVOITURER

ACTION 1 : Organiser le covoiturage sur le parc Georges Besse

Cette action ne peut pas être menée de façon isolée par la seule école des mines.

L'idée est, en liaison avec d'autres établissements du parc Georges Besse, d'inciter à pratiquer le covoiturage :

- constitution d'un réseau de contacts au sein des établissements du parc Georges Besse (le même que celui activé dans le cadre du déploiement d'autres actions communes)
- définition d'une politique, d'actions et d'outils communs
- mise en œuvre
- entretien du dispositif

PRIORITE :

- Forte

FIN D'EXECUTION :

- Constituer un réseau : 31 décembre 2009
- Définition de la politique commune : 30 juin 2010
- Mise en œuvre : 31 décembre 2010

COÛT EMA :

- Nul

GAINS/ECONOMIES EMA :

- Image de l'EMA

PILOTE :

- Animateur PDE (EMA ou structure partenaire), étudiants EMA, IFAG, ou autre établissement)

ACTEURS :

Internes :

Externes : Autres structures du parc

INDICATEURS : Nombre d'équipes de covoitureurs « actives » sur le parc

ANNEXE 6

PRATIQUER LA BICYCLETTE

ACTION 1 : Accueillir les cyclistes

Cette action comporte plusieurs volets :

- construction de nouveaux abris vélos
- sécurisation de l'ensemble des abris : implantation d'une grille de grande hauteur et d'une porte sous contrôle d'accès (utilisation du badge dont disposent tous les agents et élèves de l'école)
- aménagement de douches et de vestiaires (1)
- sécurisation des vestiaires
- production et diffusion (affichage, intranet, internet,) d'une fiche d'accessibilité au site (en transports en commun/à bicyclette/ à pieds)
- distribution de gilets fluorescents personnalisés aux couleurs de l'EMA
- réflexion sur les conditions d'accueil des visiteurs cyclistes
- information/formation sur le thème de la sécurité

PRIORITE :

- Forte

FIN D'EXECUTION :

- Pour tous volets : 30 juin 2009

COUT EMA :

- Abris vélos : 20 000 euros
- Douches et vestiaires : 10 000 euros
- Gilets : 300 euros (en 2009 et en 2010)

GAINS/ECONOMIES EMA :

- Image de l'EMA

PILOTE :

- Le responsable des services techniques de Nîmes et l'animateur PDE (fiche d'accessibilité)

ACTEURS :

Internes : Agents du service technique de Nîmes

Externes :

INDICATEURS :

- Nombre d'utilisateurs des abris vélos

(1) équipements utilisables par les « marcheurs »

PRATIQUER LA BICYCLETTE

ACTION 2 : Constituer un parc de vélos de service personnalisés (logo EMA)

Cette action suppose :

- la définition des modalités d'utilisation des vélos
 - personnes autorisées
 - déplacements concernés (professionnels ? personnels ?)
 - assurance des emprunteurs
 - modalités d'entretien du matériel
 - procédure de réservation et d'utilisation
- l'achat de vélos et de leurs équipements annexes (sacoques, ponchos ...)
- l'achat d'équipements de sécurité (antivols, casques, ...)
- la personnalisation des vélos (Logo EMA)

L'opportunité d'acquérir des vélos pliants sera étudiée (réalisation des déplacements de proximité et en train+vélo).

L'acquisition de vélos à assistance électrique sera envisagée dès que le contexte le permettra (présence de parcs ou d'abris sécurisés à proximité des points les plus fréquentés).

L'ensemble de ces achats pourrait être reconduit en 2010 si le niveau d'utilisation des matériels le justifie.

PRIORITE :

- Forte

FIN D'EXECUTION :

- Modalités d'utilisation des vélos : 31 mars 2009
- Achats 2009 : 31 mars 2009
- Achats 2010 : 31 mars 2010

COUT EMA :

- Vélos et équipements :
6 000 euros en 2009,
6 000 euros en 2010

GAINS/ECONOMIES EMA :

- Image de l'EMA
- Economies résultant de la baisse d'utilisation des véhicules de service : carburant, entretien
- Action contribuant à la réduction du parc de véhicules de service

PILOTE :

- Le responsable des services techniques de Nîmes et l'animateur PDE (modalités d'utilisation du parc)

ACTEURS :

Internes : Agents du service technique de Nîmes
Externes :

INDICATEURS : Nombre de réservations de vélos (total mensuel)

PRATIQUER LA BICYCLETTE

ACTION 3 : Contribuer à la promotion de la bicyclette dans l'agglomération nîmoise

Cette action ne peut pas être menée de façon isolée par la seule école des mines.

L'idée est, en liaison avec d'autres établissements du parc (et plus largement d'associations et des structures concernées par ce sujet), de contribuer à la création d'un environnement favorable à l'utilisation de la bicyclette dans l'agglomération nîmoise :

- extension du réseau de pistes cyclables
- résorption des points noirs (carrefours dangereux, ...)
- création d'abris vélos sécurisés à proximité de points sensibles et fréquentés : gare SNCF, université, ...
- mise en place d'un système de vélos en libre-service

Cette action suppose :

- la constitution d'un réseau de contacts au sein des établissements du parc Georges Besse (le même que celui activé dans le cadre du déploiement d'autres actions communes)
- la réalisation d'une étude portant sur l'offre actuelle, les attentes et les difficultés des usagers, ...
- la proposition d'actions
- la mise en œuvre des actions retenues

PRIORITE :

- Forte pour les trois premières mesures (indispensables pour que les usagers utilisent fréquemment leur vélo)
- Moyenne pour la mise en place de vélos en libre-service

FIN D'EXECUTION :

- Constitution du réseau : 31 décembre 2009
- Etude : 30 juin 2010
- Proposition d'actions : 31 décembre 2010

COÛT EMA :

- Nul

GAINS/ECONOMIES EMA :

- Image de l'EMA

PILOTE :

- Animateur PDE (EMA ou structure partenaire), étudiants (EMA, IFAG ou autre établissement)

ACTEURS :

Internes :

Externes : Correspondants des établissements partenaires

INDICATEURS : Aucun

ANNEXE 7

MIEUX GERER LES VEHICULES DE SERVICE

ACTION 1 : Déployer un logiciel de gestion de parc commun à l'ensemble des sites de l'école

Les objectifs de cette action sont de permettre une gestion plus fine du parc au quotidien et de disposer, à terme, d'un outil d'aide décision permettant d'adapter le parc aux besoins réels des utilisateurs.

Le logiciel retenu permettra :

- la réservation des véhicules, la gestion du planning
- le suivi du kilométrage réalisé (par entité, par agent, ...)
- le suivi des coûts (consommation, frais d'entretien, ...)
- le paramétrage d'alertes (contrôle technique, entretien, ...)
- la production de statistiques (coût, kilométrage, taux d'utilisation, ...)

PRIORITE :

- Forte

FIN D'EXECUTION :

- 31 mars 2009

COÛT EMA :

- Achat, paramétrage, et formation : 3 400 euros en 2009
- 2010 : 300 euros de maintenance

GAINS/ECONOMIES EMA :

- A terme : réduction du parc de véhicules

PILOTE :

- Le chef du service transports

ACTEURS :

Internes : Service transports, services techniques de Nîmes (réservations), responsable de la cellule outils et moyens informatiques de la division logistique

Externes : Editeur du logiciel

INDICATEURS :

MIEUX GERER LES VEHICULES DE SERVICE

ACTION 2 : Organiser le covoiturage en véhicules de service

Cette action suppose de :

1) Définir des règles

Des expérimentations seront nécessaires pour parvenir à la définition du système optimum.

Une note signée du Directeur précisera les conditions de covoiturage en véhicules de service entre Nîmes et Alès et Alès et Nîmes. Le dispositif mis en œuvre pourrait prendre plusieurs formes :

- optimisation de l'utilisation de la navette courrier
- consignes données aux utilisateurs de véhicules de « caler » leurs horaires sur ceux de véhicules partant de Nîmes et d'Alès à heures fixes (exemples : départs à 8h et 13h30, retours à 11h30 et 16h30).
- directives données aux agents chargés de l'affectation des véhicules pour faire appliquer les consignes (service transport à Alès et service technique à Nîmes)

2) Fournir l'environnement permettant l'application des règles de covoiturage

Sur Nîmes et Alès, des bureaux pré-équipés (micro-ordinateurs, téléphones, ...) seront mis à disposition des covoitureurs en attente du départ d'un véhicule.

Le dispositif devra être mis en œuvre au 1^{er} avril 2009.

PRIORITE :

- Forte

FIN D'EXECUTION :

- Définir les règles : 31 mars 2009
- Fournir l'environnement : 31 mars 2009 (bureaux déjà disponibles sur Nîmes, une solution transitoire sera mise en œuvre sur Alès)

COÛT EMA :

- Coûts induits par la mise à disposition de locaux sur Alès

GAINS/ECONOMIES EMA :

- Economies résultant de la baisse d'utilisation des véhicules de service : carburant, entretien
- Action contribuant à la réduction du parc de véhicules de service

PILOTE :

- L'animateur PDE

ACTEURS :

Internes : Service transports, service technique de Nîmes (réservations)

Externes :

INDICATEURS :

- Nombre de véhicules assurant hebdomadairement les trajets Alès-Nîmes et Nîmes-Alès
- Taux de remplissage de ces véhicules

MIEUX GERER LES VEHICULES DE SERVICE

ACTION 3 : Réduire et moderniser le parc automobile

Le déploiement du logiciel de gestion de parc permettra d'avoir une meilleure connaissance des conditions d'utilisation des véhicules (typologie des trajets, taux d'utilisation des véhicules, ...).

L'organisation du covoiturage en véhicules de service conduira à une réduction du nombre de véhicules utilisés.

De ce fait l'école devrait - à périmètre d'activité constant - pouvoir progressivement diminuer son parc de véhicules et, grâce aux économies générées, remplacer les véhicules en fin de vie par des véhicules moins polluants.

Les conditions de cette modernisation (calendrier, nombre de véhicules remplacés et achetés, ...) seront fonction des crédits octroyés et de l'évolution du marché du « véhicule propre » (autonomie, coût, ...).

<p>PRIORITE : Moyenne</p>	<p>FIN D'EXECUTION : Action permanente</p>
<p>COÛT EMA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Considéré comme nul : l'achat de véhicules moins polluants étant financé par la réduction du nombre de véhicules du parc et par les économies réalisées du fait de l'utilisation de véhicules présentant un coût kilométrique sensiblement plus faible 	<p>GAINS/ECONOMIES EMA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Image de l'EMA ➤ Réduction du parc ➤ Economies résultant de l'utilisation de véhicules moins consommateurs ➤ Economies résultant de l'utilisation de véhicules électriques (coût kilométrique)
<p>PILOTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le responsable de la division logistique 	<p>ACTEURS :</p> <p>Internes : Le service transports, l'animateur PDE</p> <p>Externes :</p>
<p>INDICATEURS : Taux de véhicules de moins 120 G CO₂/km</p>	

ANNEXE 8

MESURES DIVERSES

ACTION 1 : Communiquer en interne sur le thème du PDE

Le succès du PDE passe par une communication interne performante (voire percutante).
Les résultats des actions menées lors de la phase d'élaboration du plan (taux de retour des questionnaires, nombre de participants à la matinée PDE du 21 octobre 2008) montrent la difficulté de mobiliser sur un thème pourtant sensible.

Les mesures suivantes seront prises pour communiquer en interne sur le thème du PDE :

- Installation d'un espace d'affichage « PDE » dans le hall d'accueil du site de Nîmes et en différents points des sites alésiens
- Mise à jour régulière de la rubrique « PDE » de l'intranet de l'école
- Création et diffusion de fiches (d'accessibilité au site, de promotion du plan, ...)
- Organisation d'actions dans le cadre des événements nationaux ou locaux liés à l'environnement (semaine de la mobilité, semaine du développement durable, ...)

PRIORITE :

- Forte

FIN D'EXECUTION :

- Espaces d'affichage : 31 mars 2009
- Réalisation de fiches : 30 juin 2009
- Autres mesures : actions permanentes

COUT EMA :

- Quasiment nul (manifestations d'accueil conviviales)

GAINS/ECONOMIES EMA :

- Mobilisation autour du PDE
- Image de l'EMA

PILOTE :

- L'animateur PDE, le service technique de Nîmes

ACTEURS :

Internes : Direction de la communication
Externes :

INDICATEURS : Aucun

MESURES DIVERSES

ACTION 2 : Utiliser les technologies limitant les déplacements

L'école dispose d'atouts dans le domaine de la « communication à distance » : ses équipements et ses compétences.

Même si leur utilisation ne doit bien sûr pas être systématique (un contact physique régulier demeure indispensable) la promotion des outils favorisant la communication à distance doit être faite. Les mesures suivantes seront prises :

- visioconférence et autres outils : promotion des équipements présents sur les sites (rappel de l'existence de ces équipements, démonstrations, améliorations éventuelles, implantation de nouveaux équipements...)
- outils de communication individuels (de type webcam) : expérimentation, validation et diffusion d'outils de faible coût susceptibles d'équiper le plus grand nombre d'agents
- outils de travail collaboratif facilitant le partage des documents

Toute autre proposition sera la bienvenue.

PRIORITE :

- Forte

FIN D'EXECUTION :

- Promotion des outils: 31 mars 2009
- Expérimentation d'outils individuels et d'outils de travail collaboratif : 30 juin 2009

COÛT EMA :

- Considéré comme nul : le coût de mise en place de nouveaux équipements étant financé par les économies générées

GAINS/ECONOMIES EMA :

- Economies résultant de la baisse d'utilisation des véhicules de service : carburant, entretien
- Action contribuant à la réduction du parc de véhicules de service

PILOTES :

- Le responsable de la cellule Nouvelles Technologies Educatives (pour les équipements présents sur les sites)
- Le pôle informatique (pour les outils individuels et outils de travail collaboratif)

ACTEURS :

Internes :

Externes :

INDICATEURS :

- Nombre d'équipements individuels installés
- Nombre d'heures de visioconférence entre Alès et Nîmes

MESURES DIVERSES

ACTION 3 : Réfléchir à une organisation du travail différente

Le télétravail, les horaires flexibles et autres dispositifs, permettent de réduire les déplacements professionnels.

L'école s'intéressera à ces modes d'organisation du travail :

- réalisation d'une « étude d'impact et d'opportunité » (avantages et inconvénients comparés, compatibilité avec les fonctions, les textes, ...)
- le cas échéant, expérimentation auprès de certains agents ou groupes d'agents

PRIORITE :

- Moyenne

FIN D'EXECUTION :

- Etude : 31 décembre 2009
- Expérimentation : 31 décembre 2010

COÛT EMA :

- Nul

GAINS/ECONOMIES EMA :

- Image de l'EMA

PILOTE :

- Le responsable du Service Gestion des Ressources Humaines

ACTEURS :

Internes :

Externes :

INDICATEURS : Nombre d'agents bénéficiant de ces dispositifs

MESURES DIVERSES

ACTION 4 : Prendre en compte les objectifs du PDE dans l'organisation de l'enseignement

L'école prendra toute disposition pour réduire les déplacements des enseignants et des élèves entre ses sites, exemples :

- utilisation de technologies permettant d'assurer des cours à distance
- organisation différente des cursus
- modification des emplois du temps

Une première étude permettra d'apprécier les dispositions à prendre à moyen terme (améliorations à apporter aux dispositifs actuels).

Par la suite, les objectifs du PDE seront pris en compte dès la conception de tout nouveau cursus de formation.

PRIORITE :

- Forte

FIN D'EXECUTION :

- Etude « existant » : 30 juin 2009

COÛT EMA :

- Nul

GAINS/ECONOMIES EMA :

- Economies résultant de la baisse d'utilisation des véhicules de service : carburant, entretien
- Action contribuant à la réduction du parc de véhicules de service

PILOTE :

- Le directeur des études

ACTEURS :

Internes : Enseignants, élèves

Externes :

INDICATEURS :

Annexe 9 - BUDGET 2009-2010

ACTIONS PROGRAMMEES	2009	2010
EMPRUNTER LES TRANSPORTS EN COMMUN		
Communiquer	0 €	0 €
Proposer des titres de transport sur le site	0 €	0 €
Suivre l'évolution de la réglementation sur le remboursement partiel des frais de transport par l'employeur	0 €	0 €
Etudier l'opportunité d'adapter/de développer l'offre « transports collectifs » desservant le parc Georges Besse	0 €	0 €
Sous-total	0 €	0 €
COVOITURER		
Organiser le covoiturage sur le parc Georges Besse	0 €	0 €
Sous-total	0 €	0 €
PRATIQUER LA BICYCLETTE		
Accueillir les cyclistes	30 300 €	300 €
Constituer un parc de vélos de service personnalisés (logo EMA)	6 000 €	6 000 €
Contribuer à la promotion de la bicyclette dans l'agglomération nîmoise	0 €	0 €
Sous-total	36 300 €	6 300 €
MIEUX GERER LES VEHICULES DE SERVICE		
Déployer un logiciel de gestion de parc commun à l'ensemble des sites de l'école	3 400 €	300 €
Organiser le covoiturage en véhicules de service	0 €	0 €
Réduire et moderniser le parc automobile	0 €	0 €
Sous-total	3 400 €	300 €
MESURES DIVERSES		
Communiquer en interne sur le PDE	0 €	0 €
Utiliser les technologies limitant les déplacements	0 €	0 €
Réfléchir à une organisation du travail différente	0 €	0 €
Prendre en compte les objectifs du PDE dans l'organisation de l'enseignement	0 €	0 €
Sous-total	0 €	0 €
TOTAUX :	39 700 €	6 600 €

Annexe 10 - CALENDRIER 2009-2010

ACTIONS PROGRAMMEES	2009				2010			
	1 ^{er} trim	2 ^{ème} trim	3 ^{ème} trim	4 ^{ème} trim	1 ^{er} trim	2 ^{ème} trim	3 ^{ème} trim	4 ^{ème} trim
EMPRUNTER LES TRANSPORTS EN COMMUN								
Communiquer	Réunion d'information	Outils d'information						
	Bases partenariats							
	Entretien des partenariats							
Proposer des titres de transport sur le site	Etude de faisabilité							
			Mise en œuvre					
Suivre l'évolution de la réglementation sur le remboursement partiel des frais de transport par l'employeur	Veille, application des modifications, propositions							
Etudier l'opportunité d'adapter/de développer l'offre « transports collectifs » desservant le parc Georges Besse	Constitution du réseau				Etude		Propositions d'actions	
COVOITURER								
Organiser le covoiturage sur le parc Georges Besse	Constitution du réseau				Définition politique		Mise en œuvre	
PRATIQUER LA BICYCLETTE								
Accueillir les cyclistes	Abris, douches, vestiaires, fiches, gilets, ...							
Constituer un parc de vélos de service personnalisés (logo EMA)	Modalités d'utilisation, achats				Achats de nouveaux équipements			
Contribuer à la promotion de la bicyclette dans l'agglomération nîmoise	Constitution du réseau				Etude		Propositions d'actions	

Annexe 10 - CALENDRIER 2009-2010 (suite)

ACTIONS PROGRAMMEES	2009				2010			
	1 ^{er} trim	2 ^{ème} trim	3 ^{ème} trim	4 ^{ème} trim	1 ^{er} trim	2 ^{ème} trim	3 ^{ème} trim	4 ^{ème} trim
MIEUX GERER LES VEHICULES DE SERVICE								
Déployer un logiciel de gestion de parc commun à l'ensemble des sites de l'école	Déploiement							
Organiser le covoiturage en véhicules de service	Définition des règles							
	Environnement (bureaux)							
Réduire et moderniser le parc automobile	Veille « véhicules propres »							
MESURES DIVERSES								
Communiquer en interne sur le PDE	Espace PDE							
	Réalisation de fiches							
	Mise à jour intranet/internet, organisation d'évènements							
Utiliser les technologies limitant les déplacements	Promotion des outils							
	Expérimentation d'outils							
Réfléchir à une organisation du travail différente	Etude				Expérimentation			
Prendre en compte les objectifs du PDE dans l'organisation de l'enseignement	Etude de l'existant							
	Prise en compte des objectifs à la conception des cursus							